

James Rigby
Président Directeur Général

96 Rue des Trois Fontanot
92744 NANTERRE Cedex

H.E. Ban Ki-Moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Nanterre, le 17 Octobre 2016

Objet: Lettre d'engagement au Global Compact

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer le soutien de SCC aux dix principes du Global Compact des Nations Unies et renouvelle notre engagement du 7 juillet 2014.

Depuis cette date SCC a engagé son plan de progrès dans la continuité de ses valeurs et celles du Global Compact.

La communication sur les progrès effectués depuis notre adhésion est détaillée en annexe et concerne tout particulièrement les points suivants ;

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.
4. Soutiens l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. Soutiens l'abolition effective du travail des enfants ;
6. Soutiens l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
7. Adopte une démarche fondée sur le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. Entreprend des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Nous maintenons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. SCC fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, mes meilleures salutations,

RIGBY James
Président Directeur Général

Sujet	Principes	Actions mises en place	Résultat
DROITS DE L'HOMME	1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme	Diffusé le plus largement notre engagement en tant que signataire du pacte mondial	Diffusion systématique de notre engagement auprès de nos clients.
	2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.	Nous avons mis en place un outil de veille réglementaire qui nous permet de connaître et évaluer notre adéquation à la législation en vigueur.	En Oct. 2015 93 % des textes évalués
DROIT DU TRAVAIL	3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;	Nous avons mis en place une politique de respectueuse des droits différents organes de communication pour les instances représentatives du personnel.	Les réunions prévues sont tenues et font l'objet de dialogue constructif
	4. Soutiens l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;	Mise en place progressive sur nos fournisseurs et sous-traitant d'une solution de collecte et vérification des documents légaux	Solution mise en place pour nos prestataires de services
	5. Soutiens l'abolition effective du travail des enfants ;	Nous soutenons des initiatives destinées à développer la scolarisation des enfants	Installation de tablette et borne WIFI dans un hopital pour enfants
	6. Soutiens l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	Nous adhérons au JNDJ et nous ouvrons régulièrement notre entreprise aux scolaires	Nous encadrons les stages de 3 ^{ème} et les visite de classe
ENVIRONNEMENT	7. Adopte une démarche fondée sur le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;	Nous avons identifié nos impacts et mis en place une politique de valorisation des déchets	Nous avons atteint notre objectif de % de recyclage
	8. Entreprend des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et	Par la réduction de génération de déchets et la recherche de filiale de valorisation lorsqu'ils sont générés	Nous avons formalisé une politique de valorisation de déchets en Sept. 2015
	9. Favorise la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Nous développons des offres et solutions qui prennent en compte l'environnement	La commercialisation de la GreenelleBox™ permet la gestion de fin de vie des DEE par notre filiale entreprise adaptée
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Nous avons mis en place une politique éthique et formé nos 50 premiers managers.	Politique formalisée et diffusée en sept. 2014